

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Quelle temporalité en langue des signes française de Belgique (LSFB)?

Sinte, Aurélie

Published in:
Système et Chronologie

Publication date:
2010

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Sinte, A 2010, Quelle temporalité en langue des signes française de Belgique (LSFB)? dans *Système et Chronologie*. Presses Universitaires Rennes, pp. 275-294.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

QUELLE TEMPORALITÉ EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE DE BELGIQUE (LSFB) ?

Aurélie SINTE

Like spoken languages, sign languages have a linguistic system organized to express chronology. Their specificity is to express it by their own modality that is the visual-physical modality. The temporal system of the LSFB uses the space and the body of the signer to denote the different values which it conceals. Researches on different sign languages have attested the use of particular structures involved in the expression of the temporality and the chronology. The Danish sign language (DSL) has four time lines and an additional temporal plan. Most of them use the body of the signer as reference. Each of these elements has its function in the linguistic system. The existence of a fifth time line has been described in British sign language (BSL). How do these structures articulate these elements in terms of anteriority and posteriority? How are temporal reference points established? Based on these foreign signed languages analysis, what is the behaviour of the LSFB concerning these structures? The observation of these temporal constructions in a visual modality raises the comparison with oral languages. More exactly, is it relevant to transpose the description frames of chronological and temporal systems in oral languages to the analysis of these systems in sign languages? What about semantic values? Are the notions of time, mode and aspect relevant in a model of the LSFB?

INTRODUCTION

Les recherches sur les langues signées n'ont pas été commencées à la même époque dans tous les pays. Les contingences historiques ont offert plus tôt aux États-Unis qu'au vieux continent la légitimité et la possibilité de s'intéresser à ces langues. En Europe, les pôles actuels de recherches se multiplient et diversifient de plus en plus les domaines d'investigation. Le champ linguistique européen dédié aux langues des signes possède aujourd'hui quelques solides points d'ancrage au sein desquels les signes ont la parole.

En Belgique francophone, les travaux consacrés à la Langue des Signes Française de Belgique (LSFB) sont essentiellement ceux de Laurence Meurant (2008) et ceux menés à l'Institut Libre Marie Haps à Bruxelles par le centre PROFILS¹. Les principales études conduites du côté néerlandophone sont celles de Myriam Vermeerbergen à Anvers et de ses collègues de Gand.

Les questions relatives au verbe en LSFB ne sont pas régulièrement abordées. C'est pourquoi, afin d'observer la sémantique verbale, la dénotation de la chronologie et le carrefour entre les deux, il est nécessaire de se fonder sur les observations menées dans d'autres langues, orales d'une part et signées d'autre part.

Les valeurs de temps prennent des formes variables selon la langue dans laquelle elles s'expriment. La particularité des langues signées se trouve dans la modalité par laquelle elles se réalisent, à savoir la modalité visuo-gestuelle. La dénotation de ces valeurs s'ancre dans l'utilisation et la grammaticalisation de l'espace et du corps du signeur.

Deux observations nous occupent ici ; d'une part, la manifestation grammaticale du temps et plus largement celle du mode et de l'aspect, d'autre part les classifications verbales qui, dans certaines études, découlent partiellement du type de valeurs qui peuvent être intégrées à l'unité verbale.

Nous faisons le choix de prendre pour appui de notre observation les ouvrages d'Élisabeth Engberg-Pedersen (1993), de Bencie Woll & Rachel Sutton-Spence (1998) et de Laurence Meurant (2008) et quelques éléments de *La grammaire critique du français* de Marc Wilmet. Notre objectif est la mise en relation de ces différents modèles théoriques en vue de l'analyse de l'expression de valeurs sémantiques verbales en LSFB.

La question qui nous retient est la suivante : le type de valeurs temporelles, modales et aspectuelles intégrables à l'unité morphologique permet-il de faire apparaître une classification verbale ?

BRITISH SIGN LANGUAGE : BENCIE WOLL & RACHEL SUTTON-SPENCE

À la différence du français et de l'anglais, les unités verbales en British Sign Language (BSL) ne comportent pas d'information morphologique de temps. En tant qu'il situe les événements dans la chronologie, le temps n'est pas donné en BSL par des morphèmes incorporés au verbe. Il est exprimé soit par des marqueurs lexicaux séparés, soit via l'utilisation des « lignes du temps », soit encore par les deux phénomènes conjoints. Les valeurs d'aspect, de manière et de mode sont par contre dénotées par des morphèmes imbriqués au verbe.

1. Programmes de Recherche, d'Orientation, de Formation et d'Information sur la Langue des Signes

Temps

La représentation métaphorique du temps n'est pas l'apanage des langues signées. Bon nombre de langues (dont le français et l'anglais) figurent le temps sur ce qui est communément appelé une « ligne du temps » comme si celui-ci occupait un espace réel, palpable et ce malgré sa nature conceptuelle abstraite. Des expressions comme « that's behind us now » ou « I look back on my life », « se retourner sur son passé », « l'avenir est devant nous », illustrent cette dimension métaphorique. La culture européenne occidentale, contrairement à d'autres, situe le passé derrière l'individu et le futur devant lui. Dans cette perspective, soit le sujet ne bouge pas et le temps défile vers lui, soit le temps est un chemin stable sur lequel le sujet progresse.

Fig. 1 : Sujet fixe, temps défile

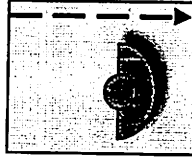
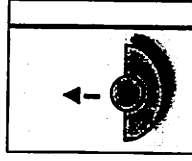


Fig. 2 : Sujet en mouvement, temps fixe



Le temps est donc susceptible de recevoir une représentation figurative dans les langues orales. Il se trouve qu'en langues signées, en l'occurrence en BSL et en LSFB, cette figuration prend non seulement l'espace comme point d'ancrage métaphorique, mais de plus occupe celui-ci physiquement en le grammaticalisant. Le temps est métaphoriquement représenté comme s'il occupait réellement l'espace.

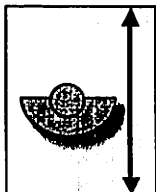
À défaut d'intégrer les valeurs de temps dans le radical du verbe, la BSL exploite les conditions spatiales propres à sa modalité par le biais de quatre lignes du temps situées en diverses zones de l'espace de signation. Chacune de ces lignes reçoit une utilisation particulière en fonction du contexte dans lequel l'énoncé est produit et de la signification véhiculée par celui-ci.

La ligne A

La ligne A est parallèle au sol et se place le long du côté dominant du corps du signeur (droite si le signeur est droitier), de son épaule jusqu'à la longueur étendue de son bras. L'espace situé à l'avant représente le futur, l'espace situé à l'arrière le passé et la zone proche de l'épaule et de la joue du signeur figure le présent. Cette ligne permet de placer le passé proche ou éloigné, le présent et le futur proche ou éloigné. Telle ou telle localisation précise n'a pas de pertinence au contraire de l'orientation, de la direction

et de l'ampleur des mouvements et ce par rapport au visage du signeur. Cette ligne est également utilisée en LSF².

Fig. 3: Ligne A

Fig. 4: APRÈS DEMAIN³

La ligne B

La ligne B s'étend du coude au bout des doigts du bras non dominant du signeur et est utilisée à la manière d'un calendrier pour signifier une antériorité et une postériorité par rapport à une date. À notre connaissance, cette ligne n'est pas attestée comme telle en LSF⁴, mais elle pourrait peut-être être mise en rapport avec l'une des lignes de la DSL et par extension avec une utilisation particulière du bras en LSF⁴. En effet, pour des expressions du type « plus tôt » ou « plus tard », il est possible d'utiliser le bras non dominant (gauche dans le cas de l'illustration) et de situer un moment antérieur en amont du poignet (plus à gauche sur le bras) et un moment considéré comme référentiellement plus tard en aval du poignet (plus à droite, vers la main et au-delà). Nous reviendrons sur ce point lorsque nous présenterons la ligne séquentielle en DSL.

Fig. 5: Ligne B

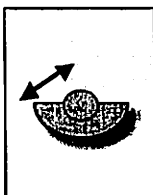


Fig. 6: PLUS TÔT



2. Pour l'illustration en BSL, voir ENGBERG-PEDERSEN (1993), p. 184 Fig. 10.8b YESTERDAY.

3. Toutes les illustrations sont tirées d'un corpus de LSF dont les légendes sont des gloses et non des traductions *stricto sensu*.

4. Voir ENGBERG-PEDERSEN (1993), p. 184 Fig. 10.8c IN-TWO-WEEK'S-TIME.

La ligne C

La ligne C passe devant le signeur, de gauche à droite et permet d'exprimer la continuité et la durée. Elle est attestée en LSF⁵. Les valeurs dénotées à gauche sont référentiellement antérieures aux valeurs dénotées vers la droite.

Fig. 7: Ligne C

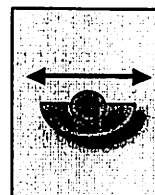


Fig. 8: PENDANT SIX MOIS



Fig. 9: AVANT CETTE PÉRIODE



Fig. 10: APRÈS CETTE PÉRIODE



La ligne D

La ligne D est située du côté dominant du signeur, verticalement des pieds à la tête. Elle est généralement utilisée pour référer à la croissance des individus. Elle aussi est utilisée en LSF⁶.

Fig. 11: Ligne D

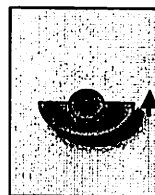


Fig. 12: IL GRANDIT



5. Idem Fig. 10.8d Continuous

6. Idem p. 185 Fig. 10.8e CHILD-growing-UP

Sur chacune de ces lignes, l'expression du temps implique la présence d'un point de référence (un point installé par le signeur dans une portion de l'espace et par rapport auquel sont définis les autres référents temporels) afin de recevoir une signification. Dans la suite de notre propos, nous reviendrons un moment sur cette notion de point de référence.

Aspect

L'aspect décrit le déroulement interne des événements. En BSL, les valeurs aspectuelles sont très souvent intégrées morphologiquement au verbe et ce, par le biais de diverses modifications de mouvements des signes verbaux. Selon Woll et Sutton-Spence, les flexions d'aspect sont visuellement motivées.

La signification de la répétition du mouvement varie selon les verbes. Cela peut signifier la durée ou la répétition. Une tenue à la fin du mouvement peut être la dénotation d'une flexion d'interruption. Une tenue initiale implique généralement un aspect inchoatif. Pour certains verbes, une tenue plus longue que la forme de base dénote la répétition. Il est fréquent qu'un mouvement irrégulier figure l'aspect progressif du procès.

L'aspect peut également être marqué dans des adverbes et ce, sans exclure le phénomène de modification de la forme de base du signe verbal.

Manière

La manière dont parlent les auteurs concerne les informations relatives à la façon dont un procès se réalise. Il n'est pas toujours aisé de distinguer les indices de manière et les sentiments du signeur. Ces valeurs peuvent être dénotées par quatre types de marqueurs, combinables :

- des signes lexicaux séparés

Fig. 13a : MARCHER



Fig. 13b : VITE



- des expressions faciales (Fig. 14)
- des changements de mouvement, en particulier d'intensité

Fig. 14 : MARCHER VITE



- un changement lexical

Fig. 15 : COURIR



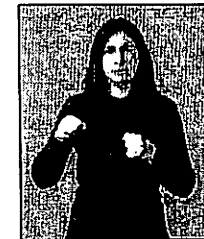
Mode

Ce que Woll et Sutton-Spence appellent « mode » recouvre les attitudes du signeur selon que l'énoncé véhicule un ordre, l'expression d'un état ou l'incertitude. Ce mode se dénote en BSL par des paramètres manuels que sont les auxiliaires modaux (SHOULD, CAN, MUST, WILL) adjoints au verbe (par emprunts aux auxiliaires de l'anglais) ou des variations de la durée, de la force et de l'ampleur du signe et par le biais de paramètres non manuels que sont les expressions faciales et corporelles. Le plus souvent, les trois types de marqueurs sont co-occurents. L'utilisation d'auxiliaires modaux comme telle n'est, à notre connaissance, pas attestée en LSFB. Il existe cependant des formes qui s'apparentent à des auxiliaires de ce type, mais dont le statut n'a pas encore été étudié : POUVOIR, POSSIBLE DE FAIRE CECI, IL FAUT FAIRE CECI...

Fig. 16 : IL FAUT



Fig. 17 : POSSIBLE



Les classes de verbes

Tous les verbes en BSL ne se comportent pas de manière identique en ce qui concerne le type de valeurs qui peuvent leur être morphologiquement imbriquées. La tripartition classique (présentée à l'origine pour l'American Sign Language (ASL)) s'opère comme suit :

- les verbes invariables (*plain verbs*) peuvent être modifiés pour recevoir uniquement des valeurs de manière et d'aspect. Ils ne sont articulés qu'en une seule zone de l'espace de signation.

Fig. 18 : COMPRENDRE



- les verbes d'accord (*agreement verbs*) sont modifiables pour la manière, l'aspect, la personne et le nombre et changent d'orientation en fonction des arguments sujet et objet.

Fig. 19 : DEMANDER



Fig. 20 : IL ME DEMANDE



- les verbes spatiaux (*spatial verbs*) sont modifiables pour la manière, l'aspect, la localisation et le mouvement et peuvent occuper différentes positions dans l'espace de signation.

Fig. 21 : (JE) DÉPOSE (LE VERRE) À CÔTÉ (DU LIVRE)



Ces trois catégories ont donc en commun d'être susceptibles de recevoir des modifications de manière et d'aspect. Ce qui les distingue entre autres, c'est le type d'espace qu'elles utilisent. Les verbes invariables ne sont pas mobiles dans l'espace. Les verbes d'accord utilisent l'espace syntaxique, grammaticalisé, créé dans la langue (cf. Fig. 20), tandis que les verbes spatiaux utilisent l'espace topographique, c'est-à-dire celui qui reproduit le plan du monde réel et la disposition des éléments qui y sont représentés (cf. Fig. 21).

Il s'agit d'un type de classement possible. Ne pourrait-il être revu, affiné sur la base des différences morphologiques de comportements des verbes par rapport à ces valeurs sémantiques temporelles et aspectuelles? La classification proposée pour la LSF par Meurant (2008) ouvre la voie à une ébauche de réponse.

EN DANISH SIGN LANGUAGE : ELISABETH ENGBERG-PEDERSEN

Globalement, le comportement des verbes en langue des signes danoise (DSL) est identique à celui des verbes en BSL. Les morphèmes de temps sont exclus du radical, alors que les modifications de valeurs aspectuelles et de manière sont possibles pour tous les types de verbes.

Temps

Tout comme en BSL, les valeurs strictement temporelles en DSL ne semblent dénotées que par des adverbes et l'utilisation des lignes du temps. Cependant, ces lignes divergent dans ces deux langues quant à leur nombre et leur dénomination. Engberg-Pedersen atteste l'existence en DSL de quatre lignes et d'un plan calendaire en deux dimensions.

La ligne déictique

Située le long du côté dominant du signeur, il semble qu'elle corresponde à la ligne A en BSL tant d'un point de vue formel que du point de vue de son utilisation. Son point de référence est fixe, à savoir le corps du signeur dans le présent. L'auteur ajoute que

les référents sont par défaut temporels mais qu'ils pourraient éventuellement prendre d'autres significations. Nous n'avons pas encore rencontré de tels exemples dans notre corpus, mais nous avons pu observer l'existence de cette ligne en LSF.

Fig. 22 : Ligne déictique

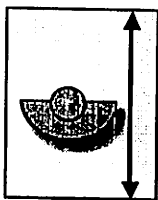


Fig. 23 : SAMEDI PROCHAIN



La ligne anaphorique

La ligne anaphorique se situe du côté de la main non dominante, en diagonale vers le point de référence fixe. Celui-ci n'a pas de valeur par défaut. Elle s'établit toujours en discours. *A priori*, cette ligne n'est utilisée que pour les moments ou périodes situés avant le point de référence même si certains signeurs disent qu'il est en théorie possible de l'utiliser pour des périodes qui suivent ce point. Les référents peuvent être autres que temporels. Nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, de dire si cette ligne est attestée comme telle en LSF et si c'est le cas, quelle utilisation en est faite. Cependant, elle pourrait éventuellement être mise en relation avec l'axe situé sur le bras non dominant pour des valeurs telles que TÔT et TARD, comme nous l'avons signalé pour la ligne B en BSL. Il pourrait être envisagé que cette utilisation du bras soit motivée par la traditionnelle présence d'une montre au poignet gauche qui s'apparenterait à la ligne séquentielle où la gauche dénote une antériorité et la droite une postériorité par rapport à un moment précis. Mais cette hypothèse demande d'être confrontée à un corpus plus large et à l'opinion de plusieurs informateurs sourds.

Fig. 24 : Ligne anaphorique

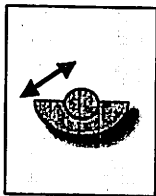


Fig. 25 : PLUS TARD



La ligne séquentielle

Située devant le signeur, de gauche à droite, la ligne séquentielle correspond à la ligne C en BSL. Son point de référence doit être établi en discours, il n'est pas fixe. Dès que celui-ci est installé, tous les autres points situés sur la ligne acquièrent une valeur relativement à ce repère. Cette ligne peut également être utilisée pour des éléments non temporels, mais qui partagent une affinité sémantique avec le référent temporel. En LSF, cette ligne est aussi utilisée pour le fréquentatif.

Fig. 26 : Ligne séquentielle Fig. 27 : PENDANT SIX MOIS Fig. 28 : AVANT CETTE PÉRIODE

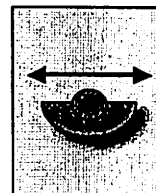


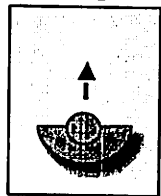
Fig. 29 : TOUS LES LUNDIS



La ligne mixte

Cette ligne est dite mixte parce qu'elle se comporte partiellement comme les trois lignes précédentes. Elle est perpendiculaire au signeur et s'utilise pour l'expression de séquences ou de période vues à partir d'un point situé avant le début de l'événement, avant le point de référence. Elle est en quelque sorte complémentaire de la ligne anaphorique. Elle remplace la ligne déictique dans la description d'une succession de moments ou d'une période située entre le présent et le futur. Cette ligne introduit la notion de point de vue spécifique dans la description de la période. Nous la pensons attestée en LSF, mais sous une utilisation légèrement différente en ce sens qu'en LSF, des valeurs antérieures au point de référence peuvent également être dénotées

Fig. 30: Ligne mixte



Le plan calendaire

En deux dimensions, le plan calendaire est articulé face au signeur. Il se présente sous la forme d'un calendrier dont les colonnes verticales représentent les mois de l'année ou les jours de la semaine et les colonnes horizontales figurent les jours du mois ou les heures de la journée. Chaque moment ou période est en relation avec les autres indices du plan. La dimension gauche – droite est significative quand un signeur parle de deux moments distincts, mais référentiellement proches (par exemple pour référer à une période située entre fin mars et début avril). Il semble que ce plan soit également utilisé en LSF entre autres pour présenter un horaire de cours ou un planning.

Fig. 32: Plan calendaire

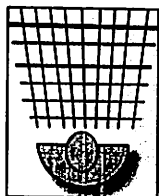


Fig. 31: TOUT PROCHAINEMENT



Fig. 33: (LE JEUDI) EN PREMIÈRE ET EN DERNIÈRE HEURE



Aspect, manière, mode

Engberg-Pederson mentionne l'existence de cinq types de modifications par rapport à la forme de base, non fléchi : un changement d'intensité du mouvement, une duplication du signe, des changements spatiaux (position et/ou orientation des mains), l'intégration du signe à un mouvement des mains ou l'ajout d'un mouvement initialement non existant et le passage à deux mains qui bougent alternativement ou simultanément d'un signe dont la forme de base s'articule à une main.

Il semblerait que ces différents changements articulatoires, dans le cas de signes verbaux, donnent lieu à diverses combinaisons de façon à dénoter entre autres les valeurs aspectuelles, de manière et de mode mais aussi les marques d'accord. Selon Engberg-

Pedersen, certaines modifications peuvent se combiner avec l'utilisation d'une ligne du temps pour dénoter un procès dans le temps.

Classement des verbes

La classification des verbes d'Engberg-Pedersen est identique à celle de Woll et Sutton-Spence qui s'apparente largement à celle proposée par Padden en ASL.

Les verbes invariables (*plain verbs*) ne portent aucune marque morphologique de nombre et de personne. (Fig. 19 COMPRENDRE) Les verbes spatiaux (*spatial verbs*) comportent des marques de localisation et de position. (Fig. 22 DÉPOSER) Les verbes d'accord (*agreement verbs* ou *inflecting verbs*) sont marqués en nombre et en personne c'est-à-dire qu'ils sont marqués spatialement pour les arguments sujet et objet. (Fig. 20 et 21 DEMANDER)

À nouveau, cette tripartition ne fait pas apparaître de différence comportementale quant aux valeurs sémantiques aspectuelles et modales de ces verbes. C'est pourquoi ces classements nous semblent inadéquats à la description morphologique des verbes en LSF.

EN LSF : LAURENCE MEURANT

De l'étude menée par Meurant sur la LSF, nous souhaitons observer plus particulièrement la classification verbale. Pour cela, il convient d'exposer quelques notions clés qui sont au fondement de ce classement.

Terminologie

Locus

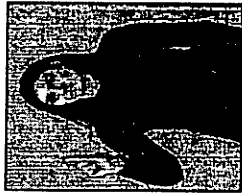
La notion de locus est une reprise et un prolongement d'une notion utilisée par Engberg-Pedersen. Celle-ci le définit comme une catégorie morphologique. Meurant (2008) ajoute qu'il s'agit d'une catégorie de fragment d'unité, d'une classe de valeurs enclitiques. Il s'agit d'un sème attesté par la corrélation de plusieurs composants du signifiant ; l'emplacement des mains dans une portion de l'espace ou la direction des doigts et la direction du regard qui active et grammaticalise la zone en question.

Classificateur

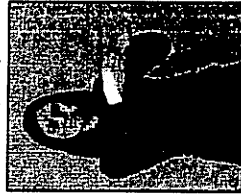
Cette notion reçoit des définitions variables selon les auteurs et les modèles théoriques dans lesquels elle s'insère. Dans ces travaux, le classificateur est entendu comme une « valeur constitutive de l'unité, indissociable d'autres choix posés simultanément qui se dénote par la variation de la configuration de la main ou des mains prises ensemble »

(Meurant, 2008, p. 110). Significativement, la configuration manuelle fournit des informations relatives à la forme ou à la préhension d'un objet ou à la position d'un individu.

Fig. 34 : Un individu debout (avance) Fig. 35 : Un verre et un livre (sont) côte à côte



Configuration manuelle en « I »



Configuration main gauche en « B » (livre) et droite en « C » (verre)

Pointé

Le pointé est un élément de dénotation dont le statut n'a pas encore été étudié en fonction de la variété des contextes dans lesquels il apparaît. Nous avons pour objectif d'observer son comportement relativement à l'expression des valeurs temporelles.

Fig. 36 : un exemple de pointé



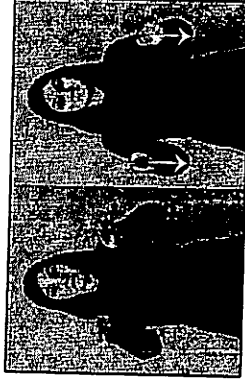
Valeur de personne et neutralisation personnelle

La valeur de personne en LSPB est structurée par le comportement du regard. Le regard adressé et les paramètres manuels se combinent de façon à dénoter, ensemble, les différentes personnes du discours. (*op. cit.*, p. 15-22) Lorsque l'adresse du regard est suspendue et que les signes sont ancrés strictement dans l'espace du signeur (espace qui correspond à la grammaticalisation du corps du signeur et des zones qui lui sont contiguës) (*op. cit.*, p. 287), les valeurs de personne sont « neutralisées » et le signeur donne à voir la figure d'un personnage auquel il semble assimiler son corps et son regard. (*op. cit.* p. 289).

Copule

La copule dite encitlique, c'est-à-dire non autonome, est un partiel de l'unité nominale. Elle se dénote par un bref mouvement vertical qui se termine par un arrêt. (MEURANT, 2008, p. 128). La définition qu'en donne l'auteur lui permet de revoir les classements verbaux proposés traditionnellement et de redéfinir les types d'unités (verbale et nominale) au regard de l'acceptabilité ou non de cette copule au sein du cadre unitaire.

Fig. 37 : TABLE



Valeur d'accompli

Composante non autonome de l'unité verbale uniquement, la valeur d'accompli se dénote par un mouvement vertical de la main, paume orientée vers la gauche si le signe est articulé à la main droite et orientée à droite si le signeur est gaucher. Ce signe peut être articulé à une ou à deux mains. Dans ce cas, le mouvement vertical se termine sur la paume de la main non dominante orientée vers le haut. (*op. cit.*, p. 136)

Fig. 38 : ACCOMPLI



Types d'unités

L'auteur interroge la pertinence de la dichotomie nom — verbe en LSPB. Elle propose une distinction entre unité verbale et nominale qui se fonde sur le type de partiels qui peuvent être inclus dans chacune de ces unités.

Le programme unitaire nominal se compose d'un radical, d'un classificateur, d'une copule, d'un locus et éventuellement d'un pointé et d'une préposition. Par contre, la valeur d'accompli est exclue du cadre de cette unité.

L'unité verbale comporte un radical, un ou deux locus/i, la valeur d'accompli, éventuellement un classificateur et une marque de personne ou de neutralisation personnelle, mais la copule est exclue de l'unité.

Tableau 1 : Meurant (2008) p. 73 Tab 3.2.

	Valeurs définitives du type	Valeurs accessoires	Valeur exclue
Nom	Rad – Cl – Cpl – 1 locus	Pté – Prép	Acc
Verbe	Rad – 1 ou 2 locus/i – Acc	Cl – Pers/Neut. pers	Cpl

Classement verbal

À l'intérieur de cette bipartition, les unités verbales reçoivent un nouveau type de classement qui s'opère en fonction des loci. Le locus peut soit être imbriqué au radical soit dans un fragment disjoint. Le locus *c* (*chest*) est le locus situé sur le corps du signeur. Soit quatre sous-catégories de verbes :

1° Les verbes à deux loci, tous deux imbriqués au radical dont un est bloqué sur locus *c* en cas de neutralisation personnelle. Ces verbes ne peuvent pas contenir de classificateur (REGARDER, SOIGNER, RÉPONDRE, REMBOURSER, DIRE, FILMER).

Fig. 38 : SOIGNER – JE TE SOIGNE



Fig. 39 : TU ME SOIGNES

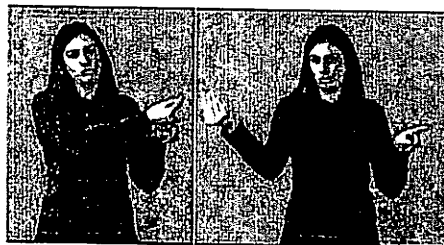


Fig. 40 : IL LE FILME



2° Les verbes à deux loci, tous deux imbriqués au radical sans blocage sur le locus *c* en cas de neutralisation personnelle. L'intégration d'un classificateur variable est possible (VERSER, DÉPLACER, LANCER, PRENDRE, AVANCER, BONDIR, TOMBER, DONNER, ENVOYER).

Fig. 41 : IL LUI DONNE



3° Les verbes à deux loci dont un est dénoté dans un fragment disjoint du radical (FAIRE-PARTIR, FRAPPER) ⁷.

4° Les verbes à un seul locus imbriqué au pointé ou au radical (DORMIR, JOUER, TRAVAILLER, DESSINER, BOIRE, COURIR, CONDUIRE, MANGER)

Fig. 42 : DORMIR



Fig. 43 : JOUER



En prenant pour fondement cette catégorisation des unités verbales en LSF, nous envisageons de confirmer cette classification au regard des variations possibles des valeurs sémantiques temporelles, aspectuelles et modales. Il sera indispensable de passer par l'établissement d'un plus large corpus en LSF qui permettra d'évaluer la pertinence de cette hypothèse.

Un autre point d'appui conduira cette étude. Dans *La grammaire critique du français*, Marc Wilmet décrit les valeurs sémantiques temporelles verbales au moyen de certaines notions qui nous semblent transposables à la description de ces mêmes valeurs en LSF.

EN FRANÇAIS : MARC WILMET

En ce qui concerne la description des diverses lignes du temps, l'une des constantes est la présence d'un point de référence. Cette notion, Wilmet (2003) l'utilise également pour décrire le système temporel du français.

Le temps verbal consiste en un rapport entre un procès qui intègre un *terminus a quo* (α) et un *terminus ad quem* (ω): $\alpha \text{ --- } \omega$ et un repère R fixé en un point du temps. Ce procès peut être concomitant, antérieur ou postérieur à R sur la ligne du temps. Le rapport entre R et le procès permet de définir trois modes en fonction du type de R : un lieu, une personne ou une époque (WILMET, 2003, p. 332).

Si R est une personne (P), un sujet personnel indépendamment de toute époque, le procès est soit prospectif, il épouse la ligne du temps, soit rétrospectif, il prend la ligne du temps à rebours. Si R est une époque A, une actualité, les procès sont répartis entre

7. Nous n'avons pas d'exemple dans notre propre corpus. Pour illustration, voir MEURANT (2008) p. 167-168.

trois époques ; le passé, le présent et le futur. Si R est un lieu L, hors de toute personne et de toute époque, les procès sont dits arrivants (ou incidents) si le procès est antérieur à R, mi-arrivants mi-arrivés si le procès est concomitant à R et arrivés (ou décadents) si le procès est postérieur à R. (*op. cit.*, p. 316).

Cette notion de repère R utilisée pour une langue orale se révèle tout aussi pertinente, voire indispensable dans le cas des langues signées. Il nous apparaît évident que la ligne déictique s'articule en fonction d'un point de repère, qui est le corps du signeur. Mais faut-il considérer celui comme un repère-personne (RP) vis-à-vis duquel les événements se situent prospectivement ou rétrospectivement ou bien comme un repère-époque (RA) qui organiserait les éléments dans le passé, le présent et le futur par rapport à ce point ? Nous tendons à penser qu'en réalité ces deux types de repères (RP et RA) ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Dans le cas précis de la ligne déictique, nous envisagerions de concevoir le corps du signeur comme une RP qui d'emblée installe un RA, par défaut et sans indication contraire, dans le temps et le lieu de l'énonciation. Autrement dit, les événements seraient corrélativement et indissociablement situés par rapport au signeur et au temps de l'énonciation. Ce postulat soulève de nombreuses questions quant à la dissociation potentielle de ces deux instances (RP- corps du signeur et RA - énonciation), non seulement en tant que points de références, mais également sur le plan plus large du discours. De plus, il n'est pas avéré que tout type de RP est nécessairement représenté par le corps du signeur. La définition qu'en donne Wilmet (le *repère-personne, eu égard à un sujet personnel mais indépendamment de toute époque [...]*) et la pertinence de son utilisation dans le cadre de notre analyse doivent être examinées plus en profondeur. De plus amples investigations sont nécessaires avant de prolonger cette hypothèse.

Les lignes anaphorique et séquentielle se fonderaient sur des repères-époque (RA) puisque les points de référence doivent être établis en discours et que les éléments situés à gauche et droite de ces repères leur sont relativement antérieurs et postérieurs.

La ligne mixte dans sa réalisation en LSFb serait elle aussi à la croisée entre un repère P et un repère A. Elle se fonde sur la mise en place d'un ancrage référentiel qui crée une perspective par rapport à un événement particulier. Mais ce point de perspective peut être par défaut le moment présent dénoté par la portion d'espace qu'occupe le corps du signeur relativement au point attribué à l'événement sur la ligne.

Quant au plan calendaire, à première vue, il ne dépend d'aucun RP. Tous les éléments du plan reçoivent une valeur référentielle par leur mise en rapport réciproque. Une fois l'un d'entre eux posé dans l'espace bidimensionnel comme référent temporel en un point (RA), les autres points acquièrent simultanément des valeurs qui lui sont relatives et inscrites dans le programme référentiel du plan.

Nous rencontrons plus de difficultés dans la conception du repère-lieu (RL) et de la façon dont il serait utilisé dans les langues signées. Cette notion, encore imprécise pour

nous à ce stade, attend d'être observée plus en profondeur au regard de l'utilisation des lignes du temps en LSFb.

CONCLUSION EN QUESTIONS

La conclusion que nous pouvons apporter ne peut prendre qu'une seule forme : l'interrogative. Avant de pouvoir fournir des réponses satisfaisantes, d'autres questions devront encore être soulevées. Les quelques éléments descriptifs du système temporel de la LSFb ne sont qu'une ébauche d'un modèle à élaborer. Étroitement imbriqués à ces questions, quelques points d'appui ont pu être posés.

L'existence de différentes lignes du temps en LSFb a pu être révélée par le biais d'autres langues signées. Mais existent-elles toutes en LSFb ? Reçoivent-elles les mêmes conditions d'utilisation qu'en BSL ou en DSL ? L'établissement d'un corpus plus conséquent et la consultation d'informateurs sourds permettront probablement d'éclaircir ce point.

La pertinence de la notion de repère (R) dans la dénotation des valeurs temporelles est attestée tant dans une langue orale qu'en BSL, DSL et LSFb. Il faudrait à présent pouvoir observer si chacun de ces types de repères peut fonctionner avec chaque ligne du temps ou si chaque ligne se fonde sur un seul type de repère.

Au sein de chacune de ces langues signées, un classement morphologique des verbes est proposé. Il s'agit dès lors de confronter ce classement aux diverses valeurs aspectuelles et modales intégrables à l'unité en LSFb. Pour ce faire, l'une des possibilités est de partir du classement établi par Meurant en LSFb et de voir si cette classification permet de faire apparaître des sous-catégories qui se distingueraient par le type de morphèmes dénotant des valeurs aspectuelles et modales susceptibles d'être intégrées à l'unité.

Enfin, existe-t-il une corrélation entre les différents types de verbe et chaque ligne du temps ? Sont-ils tous articulables sur chaque ligne ? Nous tendons à penser que c'est le cas, puisque les morphèmes de temps sont disjoints du radical. Cependant, cette hypothèse devra elle aussi être vérifiée.

D'autres aspects corrélatifs de ces éléments descriptifs trouveront légitimement une place au sein de ce questionnement global de la dénotation des valeurs temporelles dans les unités verbales : entre autres, le comportement des paramètres non manuels.

Nous avons souhaité dresser ici un état des lieux de la question de l'expression de la temporalité en LSFb et ouvrir la voie à quelques pistes de réflexion. Cet article est avant tout une esquisse, un aperçu du travail à accomplir et des questions à soulever. La suite de cette recherche nous permettra de fournir des réponses à ces interrogations.

BIBLIOGRAPHIE

- BRAZE D. (2004), « Aspectual inflection, verb raising and object fronting in American Sign Language », *Lingua* 114, p. 29-58.
- ENGBERG-PEDERSEN E. (1993), *Space in Danish Sign Language: The Semantics and Morphosyntax of the Use of Space in a Visual Language*, Hamburg, Signum-Press.
- LIDDEL S. K. (2003), *Grammar, Gesture, and Meaning in American Sign Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MEURANT L. (2008), *Le regard en langue des signes. Anaphore en langue des signes française de Belgique (LSFB). Morphologie, syntaxe, énonciation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- PADDEN C. (1990), « The relation between space and grammar in ASL verb morphology », *Sign Language Research Theoretical Issues*, Washington, Gallaudet University Press.
- SUTTON-SPENCE R. & WOLL B. (1998), *The linguistics of British Sign Language. An Introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- WILMET M. (2003), *La grammaire critique du français*, Louvain, Duculot.